

**Cocktail annuel de l'Association des professionnels de la
réassurance en France
jeudi 12 juillet 2012**

**Mot d'accueil de M Jean-Paul VERMES,
Premier vice-président de la CCIP**

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

Bienvenue à tous à la CCIP.

Je suis heureux de vous y accueillir au nom de Pierre-Antoine GAILLY, président de la CCIP, et en mon nom personnel.

C'est pour nous un grand plaisir de vous recevoir ici aujourd'hui pour votre rendez-vous annuel. C'est l'occasion pour nous de saluer vos professions, indispensables aux entreprises et fondamentales pour l'économie de notre pays.

À la CCIP, nous y accordons une importance toute particulière car, comme vous, nous œuvrons en faveur de la croissance et de la compétitivité.

Pour mémoire, la CCIP ce sont 84 élus de la CCIP, tous chefs d'entreprises de toutes tailles, représentant le tissu économique de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine Saint-Denis et du Val de Marne, soit 400 000 entreprises et plus du quart de la richesse nationale.

La CCIP, c'est aussi :

- le premier formateur après l'Éducation nationale
 - 10 écoles,
 - 16 000 élèves, étudiants dont 4100 apprentis,
 - 33 000 adultes en formation continue,
 - réussite aux examens 86 %,
 - placement 85 %,
 - décrochage 7 % ;

- un acteur majeur du développement du Grand Paris, avec le soutien aux congrès et salons, Paris Métropole, mais aussi le renforcement des points forts de l'économie de l'Île-de-France (accompagnement des entreprises à l'étranger, filières, pôles de compétitivité...),

- une réponse aux besoins des entreprises, dès leur création et tout au long de leur développement,

- le porte-parole des entreprises de la Région Capitale, qui se prononce régulièrement sur les aspects juridiques, sociaux, financiers et fiscaux des politiques publiques.

Tant qu'en cette qualité de porte-parole des entreprises qu'en tant que 1^{er} vice-président chargé de la formation, je peux réaffirmer devant vous l'importance que nous accordons au fait de disposer d'une communauté financière de réputation internationale sur notre territoire.

C'est un levier majeur pour la croissance pour notre région et, plus largement, pour l'économie nationale.

La Chambre de commerce et d'industrie de Paris soutient donc avec force les initiatives permettant de renforcer l'industrie financière, comme le pôle de compétitivité Finance Innovation ou des organismes comme le vôtre, qui joue le rôle de laboratoire d'idées sur toutes les questions de réassurance et cherche à développer la transparence, l'efficacité, la sécurité du marché français.

La Place de Paris a beaucoup d'atouts.

C'est la première place financière en Europe continentale.

Dans votre domaine, la France est le cinquième marché mondial des assurances.

Toutefois, cher Président VILNET, vous tirez souvent le signal d'alarme en ce qui concerne la place de Paris en matière d'assurance et de réassurance.

Pour vous, elle est, ces dernières années, devenue moins compétitive par rapport aux places étrangères, notamment sur le plan réglementaire et fiscal.

À terme, si la tendance actuelle n'est pas inversée, vous pensez qu'elle court un risque de taille critique et de marginalisation.

Afin d'inverser la tendance, vous souhaitez stratégie et volonté collective. Soyez assurés de nous trouver à vos côtés !

L'attractivité et la compétitivité de Paris forment un tout, et l'ensemble de notre économie a besoin de secteurs de pointe, forts et innovants comme l'assurance et la réassurance.

C'est d'autant plus important que la situation internationale est encore particulièrement instable et attentiste, comme le montrent nos études de conjoncture, qui restent aussi maussades que le ciel en ce début d'été...

La conjoncture demeure, en effet, marquée par un net ralentissement, et par une très grande hétérogénéité entre le Nord et le Sud de l'Europe : le Sud est clairement en récession, le Nord ralentit, mais ne recule pas.

La France, de son côté, selon les dernières prévisions de COE REXECODE, ne devrait connaître en 2012 qu'une croissance trop faible pour espérer améliorer nos équilibres.

Tout cela dépendra, bien entendu, des évolutions de la crise de la zone euro.

La défiance qui a saisi les marchés financiers a aussi conduit les acteurs privés à geler leurs projets d'investissement et d'embauche, aggravant le marasme économique.

Le sommet européen de fin juin a débouché sur des annonces prometteuses, qui demandent toutefois à être concrétisées.

A défaut de cette concrétisation, un simple accord de façade ne ramènerait pas la confiance (des marchés, des agents privés), dès lors qu'il ne serait pas accompagné d'un plan crédible pour doubler l'Europe monétaire d'une Europe politique.

C'est la condition pour que le projet européen retrouve de la cohérence.

C'est à l'aune de cette règle des trois C (Confiance, Crédibilité, Cohérence) qu'il nous faut examiner les suites du sommet du mois dernier.

Avec espoir, mais toujours avec vigilance.

Vigilance qui s'exerce notamment grâce à des organismes comme le vôtre.

Excellente soirée à tous.